

INFORMATIONS MUNICIPALES MOYVILLERS

Mars 2000

L'école

Afin d'éviter une éventuelle fermeture de classe, il serait souhaitable de faire connaître dès maintenant, en mairie ou à la directrice de l'école, les enfants susceptibles de faire leur rentrée scolaire en septembre 2000 à Moyvillers, cela a pour but d'informer au plus vite l'inspection académique;

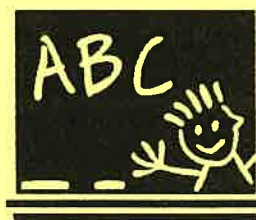
Activités :

* Cette année encore, des séances de piscine sont renouvelées à LACHELLE, avec un nouveau maître nageur.

* Une visite à la caserne des Pompiers de Compiègne est prévue courant Mars.

La fermeture d'une classe, dans un village, est toujours un événement dramatique pour les enfants et pour les parents.

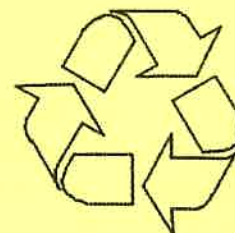
* Les enfants ont apprécié leur sortie cinéma pour aller voir « Toys Story 2 »



Ordures ménagères

RAPPEL : Vous devez déposer vos bouteilles dans le container prévu à cet effet et ne pas laisser vos sacs pleins, par terre, ils ne seront pas ramassés.

Poubelles bleues : Ne pas mettre les enveloppes, celles-ci ne sont pas recyclables (colle)



Sommaire :

- L'école
- Ordures ménagères
- Population
- Urbanisme
- Patrimoine
- Environnement
- Recommandations
- Travaux
- An 2000
- Moyvillers Jadis
- Bienvenue Chez Nous
- Comité des Fêtes
- Informations administratives
- Vie libre
- Relais Assistentes Maternelles
- Renseignements utiles
- Rubrique historique

Population

NAISSANCES :

BOURGUE Valentina le 3 Mars 1999
DA PONT Thibaut le 21 Janvier 1999
DEVISSCHER Nicolas le 16 Janvier 1999
LAFOND Enzo le 3 Novembre 1999
LESAGE Manon le 25 Mars 1999
POTELLE Romain le 4 Mai 1999
WESTRELIN Fabien le 2 Janvier 1999



MARIAGES

Mr BAYART Antony et Mlle FLIPO Audrey le 28 Août 1999
Mr CESTARI Thierry et Mlle VAUDEQUIN Vanessa le 10 Avril 1999

DÉCÈS

BIENSTMAN épouse MALIMYNCK Julia le 27 Juin 1999
LABITTE Yves le 6 Octobre 1999
MARZ épouse STURMA Eva le 20 Octobre 1999
SAINT-AUBIN épouse BACHELLE Simone le 13 Juin 1999
HETRUS Maurice le 13 Novembre 1999

URBANISME

Plan d'occupation des sols : (P.O.S.)

Trois réunions ont déjà eu lieu, nous sommes toujours preneurs de toutes vos suggestions.

PATRIMOINE

L'éclairage de l'église a été modifié. La société S.E.E.E. est venu à bout des problèmes que posait le projecteur situé sur la place.

Nous allons devoir faire face à différents travaux urgents concernant l'église (cloches et horloge). Une première tranche de travaux est à l'étude. La sécurisation du clocher est une première priorité. Comme dit notre abbé dans sa revue « des interventions chirurgicales sont urgentes ». Il faut se pencher au chevet d'une grande malade : l'Église.

Environnement

Dans le but d'embellir notre village, toutes idées, coups de main, savoir faire seront les bienvenus. Ne jeter plus vos plantes, arbustes, etc . (le printemps est le 20 Mars)
Merci d'en faire part en Mairie. Une mise en commun des moyens pourrait être envisagée pour le plaisir de tous.

Recommandations pour la tranquillité des habitants de Moyvillers

En respect du code des Communes,
du code de la Santé Publique.

1°) nuisances sonores : RAPPEL

Les moteurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies, bétonnières etc..... Dès lors qu'ils ne sont pas liés à une activité professionnelle déclarée à Moyvillers, doivent fonctionner dans le respect du voisin. A cet effet, ils sont autorisés :

Du Lundi au Jeudi inclus : 9 h à 12 h 14 h à 19 h

Le Vendredi 9 h à 12 h 14 h à 20 h

Le Samedi 9 h à 12 h 14 h à 18 h

Le Dimanche 10 h à 12 h

Les tronçonneuses sont interdites le Dimanche

Les transistors, autoradios, toutes formes de musique sont autorisés dès lors qu'ils ne s'entendent pas chez le voisin.

Les passionnés de bricolage, de réparations, de réglage de moteurs en tous genres sont tenus de limiter le temps de leurs travaux ou essais répétés.

2°) Les feux de jardin

Il est permis de brûler papiers et branchages à la condition impérative de respecter ses voisins, autrement dit de veiller au sens du vent pour éviter les conséquences désagréables des odeurs et de la fumée.

Par contre il est formellement interdit de brûler des substances dégageant des fumées dangereuses. (pneus, plastiques, etc...)

Il est formellement interdit de faire des feux dont la fumée traverse les rues et les routes et encore plus de les laisser fumer plusieurs jours.

Les barbecues sont autorisés mais veillez à les éteindre après usage.

Des contraventions pourront être dressées à l'encontre des contrevenants à ces règles.

Travaux

Différents travaux sont en cours. La SICAE procède actuellement au renforcement électrique et à la suppression des lignes aériennes. Un transformateur a été installé rue de la forêt. D'importants travaux de terrassement sont en cours. L'enfouissement des lignes électriques est prévu : rue de la Forêt, rue Neuve, rue de la Mairie, rue de la Chaussée. La commune a pris la décision, avec l'aide du Conseil Général et de l'État, de profiter de ces travaux pour refaire l'éclairage public dans la partie du village remanié par la SICAE. La météo a été détestable, les chemins et les rues endommagés seront remis en état par l'entreprise chargée des travaux.

AN 2000

A l'occasion de l'an 2000, une fête aura lieu le Samedi 27 Mai 2000, avec le concours des associations locales. Repas ou barbecue auquel tous les habitants de la commune sont conviés, une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres. Dès à présent, réservez votre journée.

Moyvillers Jadis

Pour le 27 Mai 2000, une exposition pourrait être organisée, si vous nous confiez vos photos du village, photos de classe ou documents divers (qui vous seront rendus après photocopies).

Bienvenue Chez Nous

Le 25 Mars 2000, l'association organise une sortie cabaret « Alison Show » à Choisy au Bac. Le prix est de 265 F, il comprend le voyage en car, le spectacle et le repas. Le départ se fera de l'Église à 19 h. Il reste quelques places. Pour tout renseignement, contacter, Dominique Martis au 03.44.41.37.62.

Nous avons des projets de sorties à l'étude, tels que la visite du Musée de la Mine à Levalde (59), les nuits de feux à Chantilly en juin et le Son et Lumière d'Ailly sur Noye en Septembre.

Avec les beaux jours, les marcheurs sont repartis. Rendez vous le Dimanche matin à 9 h place de l'Église.

Les Centres de Loisirs fonctionneront :

A Pâques : du Lundi 10 au Vendredi 22 Avril 2000

En Juillet : du Lundi 3 au Vendredi 28 Juillet

En Août : 1 ère quinzaine si demande.

Des tracts passeront au niveau des écoles et des affiches seront mises chez les commerçants.

Comité des Fêtes et de Loisirs de Moyvillers

Calendrier des manifestations prévues pour 2000

Mars :	Vendredi 24	Assemblée Générale
Avril :	Dimanche 9	Tournoi de Ping Pong
	Dimanche 16	Brocante
Juin :		Fête de la Musique
Septembre :	Les 8,9,10	Foire artisanale : 3 jours de fête
Décembre :	Dimanche 10	Marché de Noël
		Noël des enfants

Des modifications et des compléments pourront être apportés ultérieurement à ce calendrier

Informations administratives

Cartes d'identité : Un extrait d'acte de naissance doit obligatoirement être joint à la demande, même pour un renouvellement.

Passeport : Les parents qui ont des enfants de moins de 15 ans peuvent les faire mettre sur l'un ou les deux passeports des parents avec des photos.

Vie Libre

L'ALCOOLIQUE EST UN MALADE

Un malade atteint d'une maladie grave, dommageable pour lui, pour sa famille et pour la Société.

MAIS C'EST UN MALADE QUI PEUT ET DOIT GUÉRIR

Des hommes et des femmes, des jeunes gens, des jeunes filles, hier enchaînés par l'alcoolisme sont aujourd'hui libérés et heureux.

Hier, lamentables épaves, ayant perdu leur situation, brisé leurs liens familiaux après avoir bu pendant cinq, dix ou vingt ans, ils sont redevenus libres; ceci dans toutes les classes de la Société.

ÊTRE BUVEUR GUÉRI, C'EST BIEN ! LE RESTER C'EST MIEUX!!

ÉVITER LA RECHUTE, C'EST DIFFICILE MAIS UNE SEULE MÉTHODE :

NE PLUS JAMAIS BOIRE UNE SEULE GOUTTE D'ALCOOL

Pour tout renseignement : 03.44.41.06.26 ou 03.44.42.44.16 ou 03.44.41.08.21 ou 03.44.41.40.01

Permanences à Estrées St Denis salle de l'association familiale Avenue de Flandre

Le 1er Samedi de 10 h à 11 h 30 et le 3ème Mardi de 14 h 30 à 16 h

Relais Assistantes Maternelles

La Communauté de Communes de la Plaine D'Estrées a la plaisir de vous informer de l'ouverture d'un nouveau service Petite Enfance : **LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES est un lieu de rencontre et d'information pour les parents, les assistantes maternelles et les personnes désirant exercer cette profession.

Il est un soutien pour les parents :

- * Dans leurs recherches d'une assistante maternelle agréée
- * Dans leurs démarches administratives : contrat de travail, déclaration CAF – URSAAF, bulletin de paie, l'aide pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée

IL est un accompagnement pour les assistantes maternelles.

Le Relais propose :

- *des rencontres avec les autres assistantes maternelles, les Professionnels de la Petite Enfance
- *une information sur les droits et les obligations : rémunération, sécurité sociale, avantages fiscaux
- *les avantages liés à la profession d'assistante maternelle agréée
- *un service de documentation

Le Relais assurera des permanences dans les Communes de la Communauté de Communes afin de proposer ses services à la population. D'autre part, des ateliers « jeux », à « thèmes » pourront être organisés dans les communes.

Afin de mieux connaître **LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**, l'animatrice Muriel Thierry contactera les assistantes maternelles agréées et leur remettra la brochure du Relais.

Renseignements utiles

Il est rappelé pour les personnes âgées qui sont seules chez elles, qu'un service est mis à leur disposition par le Conseil Général. A l'aide d'un bip, à porter sur soi, il est possible de joindre une personne désignée pour vous sécuriser en cas de besoin (malaise par exemple). Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Numéros utiles

POMPIERS 18	Gendarmerie 03.44.41.30.47	SICAE 03.44.91.54.00
SAUR 03.44.39.39.31	GDF 03.44.83.36.52	Ambulance St Jean 03.44.41.31.41

Renseignements utiles (suite)

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 14 h à 18 h

Mardi 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h

Vendredi 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h

Samedi 9 h à 11 h

Permanence du Maire et des adjoints :

le Mardi et le Vendredi de 17 h à 18 h 15 ou sur rendez vous

Médecins de garde pour l'année 2000

JANVIER

9 = DR D HEYGERE
16 = DR DELPLANQUE
23 = DR BERGER
30 = DR VALAT

FEVRIER

6 = DR VAN AUDENHAEGE
13 = DR MERCIER
20 = DR BOURDON
27 = DR LEBOIS

MARS

5 = DR VALAT
12 = DR DEBALLON
19 = DR LLORENS
26 = DR LE FAOU

AVRIL

2 = DR SAINFEL
9 = DR PANSE
16 = DELPLANQUE
23-24 = DR LE FAOU
30 = DR BOURDON

MAI

1 = DR BOURDON
7-8 = DR MERCIER
14 = DR PANSE
21 = DR D HEYGERE
28 = DR BERGER

JUIN

1 = DR SAINFEL
4 = DR LEBOIS
11-12 = DR DEBALLON
18 = DR VAN AUDENHAEGE
25 = DR LLORENS

JUILLET

2 = DR MERCIER
9 = DR D HEYGERE
14 = DR LEBOIS
16 = DR DELPLANQUE
23 = DR DEBALLON
30 = DR BOURDON

AOUT

6 = DR SAINFEL
13 = DR PANSE
15 = DR BERGER
20 = DR LE FAOU
27 = DR LLORENS

SEPTEMBRE

3 = DR VAN AUDENHAEGE
10 = DR DELPLANQUE
17 = DR MERCIER
24 = DR DEBALLON

OCTOBRE

1 = DR LLORENS
8 = DR VALAT
15 = DR BOURDON
22 = DR SAINFEL
29 = DR D HEYGERE

NOVEMBRE

1 = DR PANSE
5 = DR DELPLANQUE
11-12 DR LEBOIS
19 = DR LE FAOU
26 = DR LLORENS

DECEMBRE

3 = DR D HEYGERE
10 = DR SAINFEL
17 = DR BERGER
24-25 = DR VANAUDENHAEGE
31 = DR VALAT

1ER JANVIER 2001 = DR VALAT

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, nos ancêtres étaient loin d'avoir un comportement idyllique ! En consultant les archives de Moyvillers, nous découvrons un nombre important de délits commis par les habitants.

Il s'agit parfois de simples vols de denrées ou de matériaux : vol de pommes dans un champ (1791), vol de chanvre sur la propriété d'Antoine Geffroy, charpentier (1795); Le 27 octobre 1806, André Antoine Debacq, cultivateur, se fait dérober des toiles pleines de lait et un pot de vin par le fils d'un meunier de Moyvillers et par un joueur de violon d'Estrées Saint Denis (les coupables, pris de remords, viendront se dénoncer à la mairie). Les vols de beurre, de cidre, de bois sont courants mais rien n'est à l'abri de la convoitise de nos villageois : le cultivateur Vachette se fait voler un fer de charrue (1795) et, après une absence, Monsieur Houbigan, instituteur, aura la stupéfaction de constater le vol des portes de deux bâtiments (1818). En dehors des simples actes de vandalisme, on constate aussi des actes beaucoup plus préjudiciables pour leurs victimes. Le 23 septembre 1790, la Dame Desgary, revenant de faire du chaume dans les champs, constate que sa porte a été fracturée et que le peu d'argent qu'elle possédait a disparu. L'année 1808 est néfaste aux postillons de la poste du Bois de Lihus : l'un d'eux se fait voler, pendant son sommeil, sa montre en argent suspendue à la tête de son lit dans l'écurie, l'autre se voit soustraire une paire de boucles de souliers en argent. En 1809, Marie-Madeleine Vince est cambriolée pendant qu'elle exerce son métier de couturière au relais de poste du Bois de Lihus : de très nombreux vêtements et une croix en or lui sont dérobés. L'année suivante, une villageoise, en rentrant d'une veillée où elle est allée filer, constatera la disparition d'une alliance, d'un cœur et d'une croix en or. Enfin, en 1819, François Ballin déplore la perte de 450 francs dissimulés dans un pot placé sous l'escalier de son grenier.

Cependant, ces actes paraissent anodins eu égard à l'ampleur que peuvent prendre certaines querelles entre villageois, surtout lorsque des intérêts pécuniers en sont la cause ! Le 19 décembre 1791, à la suite d'un litige qui a été arbitré par le juge de paix du canton d'Estrées Saint Denis, les deux fils d'un charpentier de Moyvillers sont attaqués par un burrelier qui les menace de mort et leur lance des pierres; il les poursuit jusque dans la maison où il se sont réfugiés. En 1796, à la suite d'une querelle d'héritage, des villageois accueillent leur sœur venue prendre possession d'un terrain qui lui a été attribué par voie de justice à coups de poing, de pierres et, lui ayant arraché sa coiffure, ils la coupent avec une serpe en la menaçant du même sort. En 1813, Jean Louis Dubois, cordier en tille, en allant travailler sur ses terres est agressé par un habitant et son fils de 12 ans qui lui jettent des pierres.

Essayer de faire régner l'ordre dans Moyvillers n'est pas une chose aisée. En 1793, des individus sont surpris à couper de jeunes arbres par Georges Debeaupuis, garde des bois du Bois de Lihus : ils menacent ce dernier de le décapiter avec leurs haches et il devra fuir. En 1814, le garde champêtre Jean Baptiste Ladan est malmené par un tisserand du village qui l'accuse, à tort, de l'avoir dénoncé à son collègue d'Arsy au sujet d'un vol de bois dans cette commune : il le frappe à coups de poing et lui casse

son sabre, faits qui feront l'objet d'un rapport au substitut du procureur du Roi.

Une affaire mystérieuse sèmera l'angoisse parmi la population de Moyvillers de Mars à Mai 1822. Des lettres de menaces d'incendie signée P.A.C.E. sont trouvées dans le village et elles continueront à se répandre malgré une garde de nuit établie par la municipalité encore traumatisée par l'incendie accidentel de 1804 qui avait provoqué la disparition de onze maisons du quartier de l'église. La lettre du 6 avril 1822 était ainsi rédigée : « Vous aurez baux faire monté la garde d'ici aux 15 de ce mois, Moyvillers sera réduit en cendres. Nous ne craignons rien, quand bien même ce serait en plein midi. Signé P.A.C.E. 1822 ». Une tentative d'incendie aura lieu le 22 mai 1822. En rentrant de son travail, Louis Batton, batteur en grange, verra dans la toiture de chaume d'une maison « un rouleau de papier brûlé par le bout et contenant une demi-botte d'allumettes et de l'amadou fabriqué avec du linge brûlé ».

Il ne faut pas s'imaginer que nos voisins étaient plus calmes ; en 1839, 7 maisons de Grandfresnoy disparaissent à la suite d'incendies criminels et, en 1841, 5 maisons de Francières connaîtront le même sort. L'annuaire départemental révèle que, lors de sa session 1840-1841 qui semble correspondre à une période calme, la Cour d'Assise de l'Oise a eu 58 affaires à juger : deux assassinats, quatre coups et six blessures graves, six viols et attentats à la pudeur, cinq incendies, onze vols avec circonstances aggravantes, neuf vols domestiques, deux extorsions de signature, douze faux, quatre faux témoignages, un détournement de deniers publics, une entrave à l'exercice des droits électoraux, un délit de presse. Parmi ces 58 affaires 7 accusées sont des femmes et 19 des prévenus sont originaires de l'arrondissement de Compiègne.

Force est d'en conclure que nos ancêtres n'étaient guère moins turbulents que leurs descendants mais leur sagesse leur interdisait de rendre publics des actes bien peu gratifiants ou d'en tirer gloire.